

N° 13-604-M au catalogue — N° 067  
ISSN : 1707-1844  
ISBN : 978-1-100-95879-8

## Document de recherche

Comptes des revenus et dépenses, série technique

# Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2009

Division des comptes des revenus et dépenses  
21<sup>e</sup> étage, Immeuble R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6



Statistique Statistics  
Canada Canada

Canada

## Recettes des administrations publiques attribuable au tourisme, 2009

Cette publication a été rendue possible par le biais d'un accord de partenariat avec le Commission canadienne du tourisme. Cette publication présente des estimations des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme pour 2003 à 2009. Les estimations des recettes attribuables aux dépenses touristiques des non-résidents (c.-à.-d. les exportations touristiques) et des résidents (c.-à.-d. la demande touristique intérieure) sont aussi disponibles. Les principales sources de données sont le Compte satellite provincial et territorial du tourisme, les comptes des revenus et dépenses, les tableaux d'entrées-sorties et les fichiers de versement d'impôt T 4.

Les recettes des administrations publiques comprennent les rentrées de fonds provenant des impôts sur les revenus (c. à d. sur les revenus d'emploi, les bénéfices des sociétés, le revenu net des entreprises non constituées en sociétés et le revenu net des entreprises publiques), des cotisations aux régimes d'assurance sociale (c. à d. le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi et l'indemnisation des accidents du travail), des taxes sur la production et les produits (comme les taxes de vente et foncières), et des ventes de biens et services gouvernementaux. Ces recettes sont divisées en sections pouvant être imputées au tourisme, la demande touristique intérieure et les exportations touristiques pour l'ensemble des administrations publiques et pour chacun des trois paliers de gouvernement (le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales). Des estimations des recettes des administrations publiques que produit chaque cent dollars dépensés par l'ensemble des touristes et par les résidents et les non-résidents sont également présentées. La publication contient plusieurs graphiques et tableaux récapitulatifs montrant les recettes imputables au tourisme selon les paliers de gouvernement et selon la source de recettes. On trouve également des renseignements sur les concepts, les définitions, les sources de données et les méthodes utilisées dans le cadre de l'étude.

**Ottawa**  
**Novembre 2010**

N° 13-604-M — N° 67 au catalogue  
ISSN : 1707-1844  
ISBN : 9978-1-100-95879-8

N° 13-604-MPB — N° 67 au catalogue  
ISSN : 1707-1720  
ISBN : 9978-1-100-52538-9

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

This publication is available in English (Catalogue no. 13-604-M — no. 67)

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée de recherche de critique de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de » s'il y a lieu) : Statistique Canada nom du produit numéro au catalogue volume et numéro de l'issue période de référence et page(s). Autrement il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit reproduction électronique mécanique photographique pour quelque fin que ce soit sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences Statistique Canada Ottawa Ontario Canada K1A 0T6.

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

## Table des matières

Faits saillants .....	5
1 Introduction .....	6
2 Objectif et portée de la mesure .....	6
3 Aperçu des résultats .....	8
4 Résultats détaillés selon l'industrie et le bien ou service, 2007 .....	14
5 Conclusion et travaux à venir .....	18
Annexe A : Concepts et définitions .....	19
Annexe B : Sources et méthodes .....	21
Annexe C : Industries touristiques du compte satellite du tourisme du Canada .....	25
Annexe D : Biens et services touristiques du compte satellite du tourisme du Canada .....	27
Glossaire .....	28
Documents de référence .....	31
Série technique .....	33

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0** zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup>** valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x** confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

## Faits saillants

- La présente étude comprend des estimations des recettes des administrations publiques directement attribuables au tourisme, mises à jour jusqu'en 2009 et révisées pour 2003 à 2007.
- Selon l'étude, les activités touristiques ont généré 19,2 milliards de dollars en recettes des administrations publiques en 2009, en baisse de 3,7 % par rapport à 2008. Environ quatre cinquième des recettes des administrations publiques attribuable au tourisme découlait des dépenses touristiques intérieures. Le ralentissement économique mondial et une diminution du tourisme au Canada ont contribué à la baisse des recettes des administrations publiques.
- Les recettes des administrations publiques liées aux exportations touristiques ont reculé de 9,6 % en 2009, tandis que celles découlant du tourisme intérieur ont diminué de 1,8 %.
- L'administration fédérale a reçu 46 % des recettes attribuable au tourisme, tandis que les administrations provinciales et territoriales ont recueilli 48 %. Les gouvernements municipaux ont touché le reste.
- Les exportations ont représenté environ un cinquième des recettes attribuables au tourisme au niveau fédéral, et un peu plus au niveau des provinces et des territoires. Environ un quart des recettes attribuables au tourisme au niveau municipal découlait des exportations. Sauf en 2004, ces proportions ont diminué progressivement au cours de la dernière décennie.
- Pour chaque 100 dollars en dépenses touristiques en 2009, l'administration fédérale a amassé 12,71 \$, les administrations provinciales et territoriales ont recueilli 13,11 \$ et les administrations municipales ont reçu 1,74 \$.
- Les administrations publiques ont touché 30,51 \$ par tranche de 100 \$ dépensés par les non-résidents, comparativement à 26,81 \$ par tranche de 100 \$ dépensés par les résidents. En moyenne, les administrations publiques ont amassé 27,56 \$ par tranche de 100 \$ en dépenses touristiques en 2009, comparativement à 27,33 \$ l'année précédente.
- Environ 9,8 milliards de dollars des recettes des administrations publiques attribuable au tourisme découlaient des taxes sur les produits (ventes finales), telles que la taxe sur les produits et services et les taxes de vente provinciale. Il s'agissait d'une baisse de 2,4 % par rapport à l'année précédente.
- Le tourisme a généré 4,4 milliards de dollars en impôt sur le revenu en provenance des particuliers et des sociétés et entreprises publiques pour l'ensemble des administrations publiques en 2009, en baisse de 5,7 % par rapport à 2008.
- Environ 2,5 milliards de dollars en recettes touristiques ont été perçus sous forme d'autres impôts sur la production et sur les intrants intermédiaires, soit 4,0 % de moins qu'en 2008, tandis que les cotisations aux régimes d'assurance sociale ont reculé de 4,5 % pour se chiffrer à 2,0 milliards de dollars. Les ventes de biens et services des administrations publiques aux touristes ont fait entrer 458 millions de dollars supplémentaires, en baisse de 4,4 % par rapport à l'année précédente.

## 1 Introduction

Les administrations publiques au Canada tirent des recettes du tourisme, grâce à toute une gamme d'impôts, de taxes et d'autres méthodes. Lorsqu'un touriste paie pour une chambre dans un hôtel, les taxes de vente fédérale et provinciale et la taxe d'hébergement sont perçues. En outre, des impôts sont perçus à même les revenus des employés d'hôtels et les bénéfices des entreprises, et les hôtels versent des impôts fonciers. Les administrations publiques tirent aussi des recettes directement des touristes, par exemple, grâce aux droits d'entrée dans les musées et dans les parcs. Toutefois, des données sur le montant des recettes des administrations publiques au titre du tourisme, la répartition de ces recettes entre les trois niveaux d'administrations publiques et les montants provenant des diverses sources ne sont pas directement disponibles. Cette étude sur les recettes des administrations publiques attribuables au tourisme vise à combler ces lacunes dans les données.

Dans la présente étude, la série chronologique a été mise à jour jusqu'en 2009. Les estimations de 2003 à 2007 ont également été révisées. Ces révisions rendent compte de nouveaux ratios touristiques du Compte satellite du tourisme du Canada de 2004 (CSTC) et de l'intégration de données mises à jour et révisées tirées du Système de comptabilité nationale du Canada (SCN) et des Indicateurs nationaux du tourisme (INT). L'étude suit la même méthodologie et couvre les mêmes sources de recettes qu'auparavant<sup>1</sup>.

Dans l'ensemble, l'intégration de données révisées du SCN et la mise-à-jour des ratios touristiques du CSTC et des INT ont augmenté les estimations des recettes des administrations publiques directement attribuables au tourisme pour 2003, 2006 et 2007, tandis que les estimées de 2004 et 2005 ont été révisées à la baisse. L'ampleur de ces révisions varie entre -266 millions de dollars (-1,5 %) en 2005 à 173 millions de dollars (+1,1 %) en 2003. Il existe également des révisions plus importantes aux niveaux plus détaillés.

En ce qui a trait au reste du rapport, la section qui suit porte sur l'objectif et la portée de l'étude du point de vue des sources de recettes incluses. La section suivante présente un aperçu des résultats axés sur la plus récente année de référence. Ces résultats reposent sur des données provisoires plus agrégées et ne sont pas disponibles sur la base des biens et services ou de l'industrie. La dernière section présente des résultats plus détaillés pour 2007. Ils sont fondés sur des données plus exhaustives selon des catégories détaillées d'industries et de biens et services. Un examen des concepts et des définitions, ainsi que des sources et des méthodes de l'étude, et la classification des industries et des biens et services touristiques figurent en annexe. Des résultats détaillés sont disponibles sur demande.

## 2 Objectif et portée de la mesure

En 2009, les recettes globales des administrations publiques au Canada se sont chiffrées à 586,9 milliards de dollars (sur la base de la comptabilité nationale), en baisse de 7,3 % par rapport à 2008. Les impôts sur les revenus ont constitué la source la plus importante de recettes (environ 38%, voir le tableau 1). Les autres impôts sur la production, et principalement les impôts fonciers, ainsi que les impôts sur les produits, comme la taxe sur les produits et services (TPS) et les taxes de vente provinciale (TVP) représentaient 31 % du total. Le reste venait des cotisations des employeurs et des employés aux régimes d'assurance sociale, des autres transferts courants des particuliers aux administrations publiques, des revenus de placements des administrations publiques et de la vente de biens et de services par les administrations publiques.

---

1. Voir *Recettes des administrations publiques attribuable au tourisme, 2007*, numéro au catalogue de Statistique Canada n° 13-604, n° 60.

**Tableau 1 Sources et répartition des recettes totales des administrations publiques, 2009**

	millions de dollars	pourcentage
Recettes totales	586 883	100,0
Impôts et cotisations aux régimes d'assurance sociale	477 042	81,3
Impôts sur les revenus	221 129	37,7
En provenance des particuliers	176 728	30,1
En provenance des sociétés et des entreprises publiques	38 581	6,6
En provenance des non-résidents	5 820	1,0
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	74 559	12,7
Autres impôts sur la production et taxes sur les produits	181 354	30,9
Autres transferts courants en provenance des particuliers	11 492	2,0
Revenus de placements	44 465	7,6
Ventes de biens et services	53 884	9,2

Quelle part de ces diverses sources de recettes venait du tourisme? La présente étude vise à répondre à cette question grâce à des estimations de la part des recettes totales des administrations publiques directement attribuables au tourisme. Le qualificatif « directement » est important. Il signifie que seules les recettes fiscales liées à la production et à la vente de biens et services achetés directement par des touristes sont incluses. Les taxes versées par les fournisseurs des intrants intermédiaires (p. ex., fabricants de linge de maison pour les hôtels, raffineurs de carburant pour les aéronefs) pour ces biens et services ne sont pas directement attribuables au tourisme et ne sont pas incluses.

Il est important de noter aussi que les estimations jusqu'à 2007 rendent compte de la structure d'imposition détaillée (selon l'industrie et les biens et services) en vigueur pour chacune de ces années. Toutefois, pour 2008 et 2009, seulement des données provisoires sur le total des revenus des différentes sources selon le niveau d'administration publique sont disponibles. L'avènement de nouvelles taxes et la modification des taux d'imposition (p. ex., la réduction du taux de la TPS, l'élimination du programme de remboursement de la TPS aux visiteurs et l'avènement du Programme d'incitation pour congrès étrangers et voyages organisés) sont pris en compte dans ces totaux.

**Tableau 2 Couverture des recettes des administrations publiques<sup>1</sup> 2009**

	millions de dollars	pourcentage
Recettes totales	507 581	86,5
Impôts et cotisations aux régimes d'assurance sociale	453 697	95,1
Impôts sur les revenus	197 787	89,4
En provenance des particuliers	159 124	90,0
En provenance des sociétés et des entreprises publiques	38 581	100,0
En provenance des non-résidents	82	1,4
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	74 559	100,0
Autres impôts sur la production et taxes sur les produits	181 351	100,0
Autres transferts courants en provenance des particuliers	0	0,0
Revenus de placements	0	0,0
Ventes de biens et services	53 884	100,0

1. Les données dans le tableau correspondent aux recettes des administrations publiques incluses dans le cadre de l'étude.

L'étude comprend les principales sources de recettes des administrations publiques, tant fiscales que non fiscales, à la fois pour le secteur des entreprises et les autres secteurs de l'économie. Le tableau 2 qui précède, fournit un résumé des recettes de l'étude provenant de toutes les sources, pour l'année 2009, des administrations publiques. Dans l'ensemble, 86 % des recettes (ou 507,6 milliards de dollars) provenant de toutes les sources des trois paliers d'administration au Canada en 2009 sont comprises.

L'étude englobe environ 90% des impôts sur les revenus (ou 197,8 milliards de dollars en 2009), y compris ceux sur les revenus d'emploi dans le secteur des entreprises et les autres secteurs de l'économie, sur les bénéfices des sociétés et des entreprises publiques, ainsi qu'au revenu net des entreprises individuelles. Elle comprend tous les autres impôts sur la production, et principalement les impôts fonciers, ainsi que tous les impôts sur les produits, y compris la TPS<sup>2</sup>, la TVP et d'autres taxes de vente, les taxes sur les carburants, les droits et les taxes à l'importation et les taxes d'accise sur le tabac et l'alcool (voir l'annexe A, pour obtenir la liste complète). Les autres impôts sur la production et les taxes sur les produits totalisaient 181,4 milliards de dollars en 2009.

L'étude englobe en outre 100 % des cotisations aux régimes d'assurance sociale. Ces dernières se chiffraient à 74,6 milliards de dollars en 2009. Il s'agit notamment des cotisations des employeurs et des employés à l'assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec, ainsi que des cotisations des employeurs aux caisses de santé et sécurité au travail. Les recettes provenant de la vente de biens et de services par les administrations publiques sont aussi incluses en entier. Il s'agit notamment des droits d'entrée dans les musées, les terrains de camping et les parcs, et de nombreux autres frais divers.

Comme il est mentionné précédemment, certaines sources de recettes des administrations publiques sont exclues de l'étude parce que la partie attribuable au tourisme est inconnue et difficile à mesurer. Les revenus de placements des administrations publiques, qui comprennent les bénéfices versés par les entreprises publiques et d'autres revenus d'intérêts et de dividendes et redevances, ne sont pas inclus<sup>3</sup>. Sont aussi exclus les impôts sur les revenus non réalisés des particuliers (comme les revenus de placements) et la plupart des sommes retenues à la source au titre de l'impôt<sup>4</sup> des non-résidents au Canada. Les autres transferts courants des particuliers aux administrations, comme les primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie, sont aussi exclus.

L'exclusion de l'ensemble de ces données a représenté 14 % des recettes totales des administrations publiques en 2009. Une couverture plus complète aurait sans doute pour effet de faire augmenter les estimations des recettes attribuables au tourisme, au total et sur la base des recettes par dollar dépensé. En revanche, les sources exclues de recettes des administrations publiques sont considérées comme comportant une composante touristique très limitée, ce qui pourrait faire diminuer les estimations de la proportion des recettes attribuables au tourisme<sup>5</sup>.

### 3 Aperçu des résultats

En 2009, les recettes des administrations publiques attribuables aux activités touristiques au Canada ont diminué de 3,7 % pour s'établir à 19,2 milliards de dollars. La plus grande part du recul a été le résultat d'une diminution de 9,6 % des recettes directement liées aux exportations touristiques, qui ont baissé pour la cinquième année de suite. Les recettes découlant des dépenses touristiques intérieures, qui représentent environ les quatre cinquièmes du total des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, ont fléchi de 1,8 % (voir le tableau 3).

- 
2. Les recettes tirées de la TPS n'incluent pas les crédits de taxe sur les intrants des entreprises (plus particulièrement la TPS payée pour les voyages d'affaires), ni les remises versées aux visiteurs d'autres pays.
  3. On fait une exception dans le cas des sociétés des alcools et des loteries provinciales ainsi que des entreprises de jeux de hasard. Les bénéfices de ces entreprises ont toujours été traités comme des taxes sur les produits et sont par conséquent inclus dans l'étude. Ils se traduisent par des taxes significativement élevées sur les produits qui sont achetés par les touristes, et plus particulièrement les loisirs et les divertissements.
  4. Le faible pourcentage des sommes retenues à la source au titre de l'impôt dans le cadre de l'étude correspond aux impôts sur les salaires et traitements touchés par les non-résidents au Canada.
  5. Ceci était ressorti au moment de la comparaison de l'étude de 1998 avec celle de 1992. Voir *Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 1998*, numéro au catalogue de Statistique Canada n° 13-604, n° 41.



**Tableau 3 Indicateurs sommaires du tourisme**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme <sup>1</sup> (millions de dollars)	15 999	16 783	17 975	18 946	19 714	19 884	19 157
Croissance annuelle (%)	-0,3	4,9	7,1	5,4	4,1	0,9	-3,7
En proportion des recettes des administrations publiques examinées <sup>2</sup> (%)	3,7	3,7	3,8	3,7	3,8	3,7	3,7
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)	28,91	28,63	28,79	28,68	28,42	27,33	27,56
Recettes des administrations publiques attribuables aux dépenses touristiques intérieures (millions de dollars)	11 153	11 455	12 841	13 920	14 729	15 120	14 852
Croissance annuelle (%)	5,8	2,7	12,1	8,4	5,8	2,7	-1,8
En proportion des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	69,7	68,3	71,4	73,5	74,7	76,0	77,5
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques des résidents (\$)	28,15	27,88	28,21	28,16	27,91	26,72	26,81
Recettes des administrations publiques attribuables aux exportations touristiques (millions de dollars)	4 846	5 328	5 134	5 026	4 984	4 763	4 304
Croissance annuelle (%)	-11,9	9,9	-3,6	-2,1	-0,8	-4,4	-9,6
En proportion des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	30,3	31,7	28,6	26,5	25,3	24,0	22,5
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques des non-résidents (\$)	30,84	30,38	30,36	30,25	30,02	29,45	30,51
Total des dépenses touristiques au Canada (millions de dollars)	55 339	58 629	62 427	66 052	69 373	72 757	69 516
Croissance annuelle (%)	-2,2	5,9	6,5	5,8	5,0	4,9	-4,5
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	28,4	29,9	27,1	25,2	23,9	22,2	20,3
Produit intérieur brut généré par le tourisme aux prix de base (millions de dollars)	22 571	23 906	25 216	26 548	27 808	28 953	27 746
Croissance annuelle (%)	-3,2	5,9	5,5	5,3	4,7	4,1	-4,2
En proportion du total de produit intérieur brut (PIB) aux prix de base (%)	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9
Nombre d'emplois générés par le tourisme (milliers d'emplois)	602	611	607	608	614	620	617
Croissance annuelle (%)	-1,4	1,4	-0,6	0,2	0,9	1,0	-0,5
En proportion du total de l'emploi (%)	3,8	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,6

1. Correspond aux recettes des administrations publiques dans le cadre de l'étude directement attribuables au tourisme.

2. Correspond aux sources des recettes des administrations publiques dans le cadre de l'étude (environ 86 % des recettes total des administrations publiques de toutes sources).

Depuis 2000, les recettes des administrations publiques provenant du tourisme intérieur ont progressé de 57 %, tandis que celles imputables aux exportations touristiques ont baissé de 21 %. Ces résultats reflètent la croissance du tourisme intérieur au cours de la dernière décennie et le déclin des voyages faits par des étrangers au Canada, surtout en provenance des États-Unis. La part des exportations dans les dépenses touristiques totales et leur part dans les recettes des administrations publiques attribuables au tourisme ont diminué progressivement depuis 2004.

Les dépenses touristiques totales ont régressé pour la première fois en six ans, soit de 4,5 % en 2009. Cette baisse découlait d'une forte diminution de 13 % des exportations touristiques. Les dépenses liées au tourisme intérieur ont fléchi de 2,1 %. Mais comme les recettes des administrations publiques attribuables au tourisme ont diminué plus lentement, chaque tranche de 100 \$ dépensés par les touristes a rapporté plus de recettes des administrations publiques, soit 27,56 \$ en 2009 contre 27,33 \$ en 2008.

Cette augmentation vient presque entièrement des taxes sur les produits, qui sont passées de 13,80 \$ à 14,10 \$ pour chaque tranche de 100 \$ en dépenses touristiques. C'était le résultat d'une chute marquée du prix du carburant pour véhicules entre 2008 et 2009, qui s'est traduit par une augmentation du taux de taxes d'accise. Puisque le carburant pour véhicules représente près d'un cinquième des taxes sur les produits attribuable au tourisme, l'impact était important.

Les exportations touristiques représentent une part plus importante des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme (22 %) que des dépenses touristiques totales (20 %). Cette situation est due au fait que les visiteurs internationaux engagent plus de dépenses pour des articles hautement taxés, tels que les loisirs et les divertissements (y compris les casinos) et qu'ils ne reçoivent pas de crédits d'impôt sur les dépenses pour voyage d'affaires (contrairement aux voyageurs d'affaires canadiens).

En 2009, le tourisme était à l'origine de 3,7 % des recettes des administrations publiques provenant de toutes les sources comprises dans le champ de l'étude, part légèrement supérieure à celle de 1,9 % du tourisme dans le produit intérieur brut (PIB). Cette différence est due surtout aux taxes relativement élevées perçues sur de nombreux biens et services achetés par les touristes (par exemple, le carburant pour véhicules, l'alcool et les sorties dans les casinos).

Les administrations fédérale, provinciales et territoriales ont perçu la majorité des recettes attribuables au tourisme (94 %), tandis que les municipalités ont reçu une part nettement plus faible (voir le tableau 4 et le graphique 1). En 2009, le tourisme représentait 3,8 % des recettes de l'administration fédérale, 4,1 % des recettes des administrations provinciales et territoriales, et 1,9 % des recettes des municipalités. Ces parts sont demeurées relativement stables dans la dernière décennie.

**Tableau 4 Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme<sup>1</sup>, selon le palier d'administration publique**

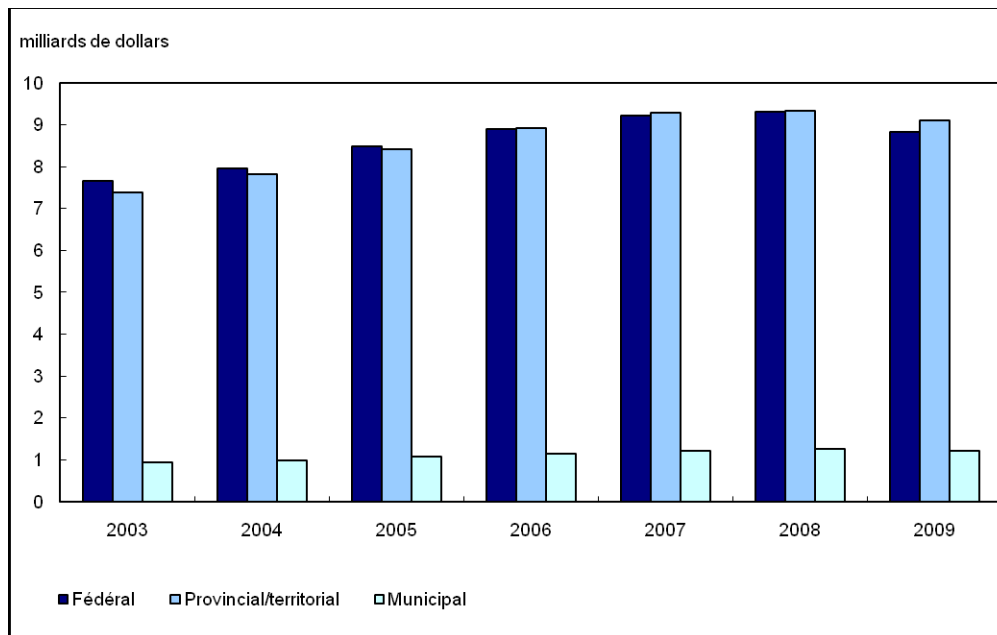
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme (millions de dollars)	15 999	16 783	17 975	18 946	19 714	19 884	19 157
Croissance annuelle (%)	-0,3	4,9	7,1	5,4	4,1	0,9	-3,7
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)							
des résidents (\$)	28,91	28,63	28,79	28,68	28,42	27,33	27,56
des non-résidents (\$)	28,15	27,88	28,21	28,16	27,91	26,72	26,81
des non-résidents (\$)	30,84	30,38	30,36	30,25	30,02	29,45	30,51
Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, fédéral (millions de dollars)	7 653	7 969	8 480	8 888	9 221	9 302	8 836
Croissance annuelle (%)	-0,1	4,1	6,4	4,8	3,7	0,9	-5,0
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	47,8	47,5	47,2	46,9	46,8	46,8	46,1
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	28,1	29,4	26,2	24,4	23,4	22,3	21,1
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)							
des résidents (\$)	13,83	13,59	13,58	13,46	13,29	12,78	12,71
des résidents (\$)	13,89	13,69	13,75	13,58	13,38	12,78	12,57
des non-résidents (\$)	13,69	13,35	13,14	13,08	13,01	12,80	13,25
Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, provincial/territorial (millions de dollars)	7 396	7 829	8 417	8 916	9 290	9 324	9 112
Croissance annuelle (%)	-0,8	5,9	7,5	5,9	4,2	0,4	-2,3
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	46,2	46,7	46,8	47,1	47,1	46,9	47,6
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	31,9	33,4	30,2	28,0	26,5	25,1	23,3
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)							
des résidents (\$)	13,36	13,35	13,48	13,50	13,39	12,82	13,11
des résidents (\$)	12,72	12,68	12,90	12,99	12,94	12,34	12,61
des non-résidents (\$)	15,00	14,93	15,04	15,01	14,83	14,47	15,06
Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, municipal (millions de dollars)	950	984	1 078	1 142	1 203	1 258	1 209
Croissance annuelle (%)	2,2	3,6	9,5	5,9	5,3	4,5	-3,9
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	5,9	5,9	6,0	6,0	6,1	6,3	6,3
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	35,5	37,3	34,2	31,5	30,1	28,0	25,7
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)							
des résidents (\$)	1,72	1,68	1,73	1,73	1,73	1,73	1,74
des résidents (\$)	1,55	1,50	1,56	1,58	1,59	1,60	1,62
des non-résidents (\$)	2,15	2,10	2,18	2,17	2,18	2,18	2,20

1. Correspond aux recettes directement attribuables au tourisme des administrations publiques dans le cadre de l'étude.

En 2009, le tourisme a rapporté 8,8 milliards de dollars à l'administration fédérale, en baisse de 5,0 % comparativement à l'année précédente. Le recul s'explique par le fléchissement des recettes attribuables au tourisme intérieur et aux exportations touristiques. La part des exportations dans les recettes de l'administration fédérale attribuables au tourisme a diminué pour la cinquième année d'affilée.

L'administration fédérale a touché 13,25 \$ par tranche de 100 \$ de dépenses touristiques faites par des non-résidents en 2009, comparativement à 12,57 \$ par tranche de 100 \$ dépensés par les résidents. Dans l'ensemble, 12,71 \$ ont été perçus par l'administration fédérale par tranche de 100 \$ de dépenses touristiques, soit une baisse par rapport aux 12,78 \$ perçus en 2008.

**Graphique 1**  
**Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, selon le palier d'administration publique**



Le tourisme a rapporté 9,1 milliards de dollars aux administrations provinciales et territoriales en 2009, ou 2,3 % de moins que l'année précédente. La baisse est due à la diminution des recettes des administrations publiques attribuables aux exportations touristiques. La part des exportations dans les recettes touristiques des administrations provinciales et territoriales a diminué pour la cinquième année de suite, pour atteindre 23 %. En 2000, elle était de 39 %. Les recettes découlant de la demande touristique intérieure ont augmenté légèrement.

En moyenne, chaque tranche de 100 \$ dépensés par des visiteurs non résidents a produit 15,06 \$ de recettes pour les administrations provinciales et territoriales en 2009, contre 12,61 \$ par tranche de 100 \$ dépensés par les résidents. À noter que chaque tranche de 100 \$ dépensés par des visiteurs internationaux a produit considérablement plus de recettes pour les administrations provinciales et territoriales que pour l'administration fédérale. Cette différence tient aux dépenses relativement élevées en loisirs et divertissements (y compris les casinos) de ces visiteurs, lesquelles sont à l'origine de recettes beaucoup plus importantes pour les administrations provinciales et territoriales.

En 2009, les administrations municipales ont tiré du tourisme 1,2 milliard de dollars de recettes, soit 1,74 \$ par tranche de 100 \$ de dépenses touristiques. Environ 77 % de ces recettes avaient pour origine les autres impôts sur la production, principalement les impôts fonciers<sup>6</sup>.

Comme il est mentionné plus haut, l'impôt sur le revenu est la principale source de recettes pour les administrations publiques (voir le tableau 1). Mais si on considère uniquement les recettes attribuables au tourisme, les taxes sur les produits (ventes finales) sont la principale source. Elles interviennent pour environ la moitié des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme et cette proportion est demeurée relativement stable pendant la décennie écoulée. Ces taxes ont rapporté 9,8 milliards de dollars, en baisse de 2,4 % comparativement à 2008 (voir le tableau 5).

6. Les taxes sur les chambres d'hôtel sont une autre « source » importante de recettes pour les municipalités. Toutefois, dans la plupart des provinces et territoires, ces taxes sont perçues par les administrations provinciales ou territoriales, puis transférées aux municipalités. Dans la présente étude, elles sont consignées comme des recettes des administrations provinciales et territoriales.

**Tableau 5 Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme<sup>1</sup>, selon la source**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Impôts sur les revenus attribuables au tourisme (millions de dollars)	3 512	3 736	4 040	4 397	4 634	4 688	4 422
Croissance annuelle (%)	-3,8	6,4	8,1	8,9	5,4	1,2	-5,7
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	22,0	22,3	22,5	23,2	23,5	23,6	23,1
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	30,5	32,2	29,7	27,8	26,3	25,6	25,1
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)	6,35	6,37	6,47	6,66	6,68	6,44	6,36
Autres impôts sur la production attribuables au tourisme (millions de dollars)	1 949	2 023	2 221	2 354	2 472	2 570	2 466
Croissance annuelle (%)	-0,1	3,8	9,8	6,0	5,0	4,0	-4,0
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	12,2	12,1	12,4	12,4	12,5	12,9	12,9
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	32,6	34,8	32,1	29,6	28,6	26,7	24,6
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)	3,52	3,45	3,56	3,56	3,56	3,53	3,55
Impôts sur les produits (ventes finales) attribuables au tourisme (millions de dollars)	8 424	8 855	9 444	9 819	10 136	10 041	9 799
Croissance annuelle (%)	0,9	5,1	6,7	4,0	3,2	-0,9	-2,4
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	52,7	52,8	52,5	51,8	51,4	50,5	51,2
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	29,1	30,3	26,5	24,5	23,2	21,8	20,3
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)	15,22	15,10	15,13	14,86	14,61	13,80	14,10
Cotisations aux régimes d'assurance sociale attribuables au tourisme (millions de dollars)	1 708	1 763	1 838	1 926	2 009	2 107	2 013
Croissance annuelle (%)	1,4	3,2	4,3	4,8	4,3	4,9	-4,5
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	10,7	10,5	10,2	10,2	10,2	10,6	10,5
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	31,0	32,8	30,5	28,6	27,5	25,5	23,3
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)	3,09	3,01	2,94	2,92	2,90	2,90	2,90
Ventes de biens et services attribuables au tourisme (millions de dollars)	406	406	432	450	464	479	458
Croissance annuelle (%)	-1,2	0,0	6,5	4,2	3,0	3,2	-4,4
En proportion des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme (%)	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Part du total attribuable aux exportations touristiques (%)	38,1	39,0	36,6	34,4	32,6	30,7	29,0
Par tranche de 100\$ de dépenses touristiques (\$)	0,73	0,69	0,69	0,68	0,67	0,66	0,66

1. Correspond aux recettes directement attribuables au tourisme des administrations publiques dans le cadre de l'étude.

2. Incluant les impôts sur les intrants intermédiaires.

L'impôt sur le revenu a produit environ 4,4 milliards de dollars de recettes, ce qui représente une baisse de 5,7 %. En outre, 2,5 milliards de dollars ont été perçus sous forme d'autres impôts sur la production et sur les intrants intermédiaires, tandis que les cotisations aux régimes d'assurance sociale se chiffraient à 2,0 milliards de dollars. Les ventes de biens et services des administrations publiques aux touristes ont fait entrer 458 millions de dollars supplémentaires. La composition globale des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme a relativement peu changé au cours de la dernière décennie. Par contre, la part de chacune des sources de recettes touristiques qui revient aux exportations a diminué considérablement, reflétant la réduction de la part des dépenses des non-résidents dans les dépenses touristiques totales.

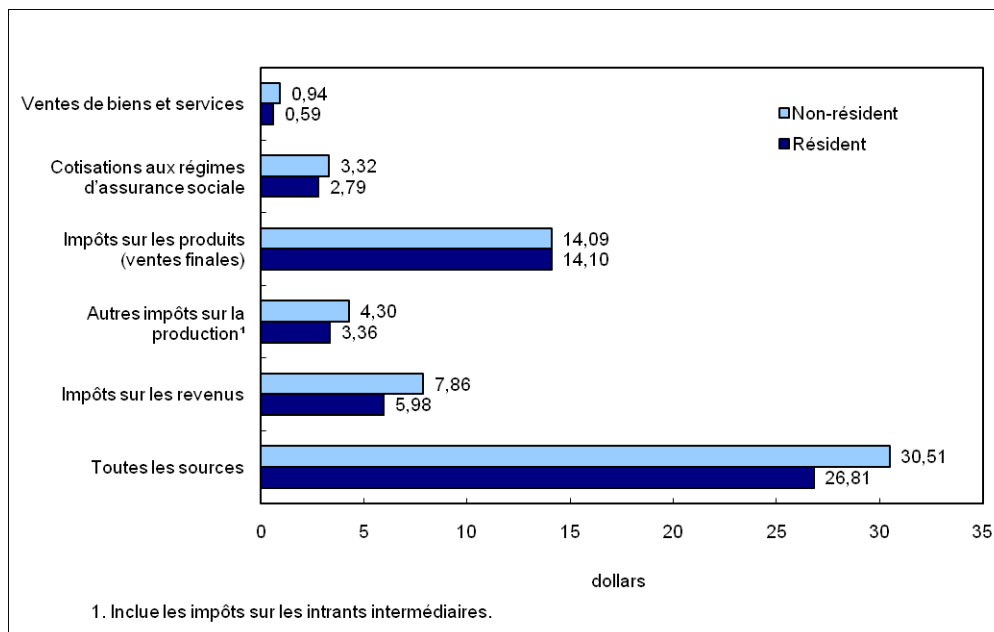
En 2009, à peu près 44 % de la baisse des recettes des administrations publiques attribuables aux exportations touristiques s'expliquait par la baisse des rentrées provenant des taxes sur les produits. Des rentrées plus faibles de toutes les autres sources ont également été un facteur contributif. De même, les recettes des

administrations publiques attribuable au tourisme intérieur provenant de toutes les sources ont régressé en 2009. Dans ce cas, néanmoins, environ les deux tiers de la baisse globale s'expliquaient par les recettes moins élevées provenant de l'impôt sur le revenu.

Les administrations publiques ont perçu 30,51 \$ par tranche de 100 \$ dépensés par les non-résidents, comparativement à 26,81 \$ par tranche de 100 \$ dépensés par les résidents (voir le graphique 2). Cet écart existe puisque les entreprises canadiennes reçoivent des crédits de taxes sur les intrants pour la TPS et, dans certains cas, la TVP pour les frais de voyage d'affaires, ce qui réduit les taxes effectivement versées par les touristes résidents (y compris les voyageurs d'affaires canadiens). Cette situation reflète aussi des différences d'habitudes de dépenses entre les résidents et les non-résidents, ces derniers dépensant davantage pour des biens plus fortement taxés, principalement les loisirs et divertissements (y compris les casinos) et les biens non touristiques (incluant l'alcool et le tabac). À la section qui suit, ces différences sont examinées au niveau de l'industrie et du bien ou service.

## Graphique 2

### Recettes des administrations publiques par tranche de 100 \$ de dépenses touristiques, des résidents et des non-résidents, selon la source, 2009



## 4 Résultats détaillés selon l'industrie et le bien ou service, 2007

À la présente section, les résultats de l'étude sont examinés au niveau détaillé. Comme il est mentionné plus haut, les résultats selon l'industrie et le bien ou service ne sont disponibles que pour les années allant jusqu'à 2007 (voir la section E de l'annexe B), de sorte que l'examen a trait ici aux résultats pour 2007, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. En outre, la présente section porte principalement sur les parts et les proportions revenant à chaque industrie ou bien ou service, afin d'en savoir plus sur la structure sous-jacente des recettes attribuable au tourisme. Les taxes sur les produits (ventes finales) font l'objet d'une discussion distincte, parce qu'elles sont classées par bien ou service, tandis que les recettes en provenance d'autres sources sont classées par industrie.

Le tableau 6 (colonne 3) montre la part attribuable au tourisme, selon l'industrie, des recettes des administrations publiques en provenance de toutes les sources sauf les taxes sur les produits. Au niveau de l'ensemble de l'économie, le tourisme a engendré 2,3 % des recettes provenant de ces sources en 2007. La part des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme varie considérablement selon qu'on examine les industries touristiques ou les industries non touristiques.

**Tableau 6 Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, par industrie, 2007<sup>1</sup>**

	Recettes totales des administrations publiques <sup>2</sup>	Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme	Part des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme	Recettes totales des administrations publiques par industrie	Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme par industrie	Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme intérieur par industrie	Recettes des administrations publiques attribuables aux exportations touristiques par industrie
	millions de dollars		pourcentage				
<b>Industries touristiques</b>							
Total du transport	6 086	2 375	39,0	1,6	26,1	26,9	23,9
Transport aérien	2 197	1 692	77,0	0,6	18,6	19,7	13,2
Transport ferroviaire	1 770	219	12,4	0,5	2,4	2,1	3,8
Transport par eau	526	52	9,9	0,1	0,6	0,4	0,9
Transport par autobus	608	172	28,3	0,2	1,9	1,9	2,9
Taxis	267	33	12,4	0,1	0,4	0,4	0,5
Location de véhicules	718	207	28,9	0,2	2,3	2,4	2,7
Hébergement	2 710	1 908	70,4	0,7	20,9	18,4	29,6
Restauration	5 390	915	17,0	1,4	10,0	10,1	10,0
Loisirs et divertissements	3 256	705	21,7	0,8	7,7	6,2	10,1
Services de voyages	613	562	91,6	0,2	6,2	8,4	1,2
<b>Total des industries touristiques</b>	<b>18 056</b>	<b>6 465</b>	<b>35,8</b>	<b>4,7</b>	<b>70,9</b>	<b>70,0</b>	<b>74,8</b>
Industries non touristiques, total	369 839	2 650	0,7	95,3	29,1	30,0	25,2
<b>Total de l'économie</b>	<b>387 894</b>	<b>9 115</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Correspond aux recettes provenant des impôts sur les revenus, autres impôts sur la production et les intrants intermédiaires, et cotisations aux régimes d'assurance sociale.

2. Correspond aux recettes dans le cadre de l'étude.

Dans les industries touristiques, la part de l'impôt sur le revenu, des impôts sur la production et des cotisations aux régimes d'assurance sociale attribuable au tourisme variait d'un creux de 9,9 % pour l'industrie du transport par eau à un sommet de 92 % pour les services de préparation de voyages. Autrement dit, 9,9 % des recettes des administrations publiques tirées du transport par eau étaient directement attribuables aux activités touristiques. De même, 92 % des recettes émanant des services de préparation de voyage provenaient des touristes.

En moyenne, 36 % des recettes des administrations publiques provenant des industries touristiques étaient directement attribuables au tourisme, tandis que 0,7 % seulement des recettes des administrations publiques provenant des industries non touristiques l'étaient. Il convient de signaler que les industries non touristiques sont une source de recettes fiscales liées au tourisme, étant donné que les touristes achètent des biens et services produits par ces industries (carburant pour véhicules, matériel de camping, vêtements, tabac et alcool, etc.)<sup>7</sup>. Inversement, les recettes des administrations publiques provenant des industries touristiques ne sont pas toutes attribuables directement aux activités touristiques.

7. Voir *Guide du compte satellite du tourisme du Canada*, numéro au catalogue de Statistique Canada 13-604-M, n° 52.

Si on examine la répartition des recettes des administrations publiques en provenance de toutes les sources, sauf les taxes sur les produits (colonne 4 du tableau 6), seulement 4,7 % proviennent des industries touristiques. Par contre, lorsqu'on examine la répartition des recettes attribuables au tourisme (colonne 5), 71 % proviennent des industries touristiques et 29 %, des industries non touristiques. L'hébergement et le transport étaient à l'origine des deux tiers des recettes touristiques des administrations publiques en provenance des industries touristiques.

Les deux dernières colonnes du tableau 6 montrent la répartition des recettes des administrations publiques attribuables aux dépenses touristiques des visiteurs résidents et non résidents au Canada. Il convient de noter que la part imputable au transport aérien et aux services de préparation de voyage était considérablement plus élevée pour les dépenses intérieures que pour les exportations touristiques. L'inverse est vrai pour plusieurs industries, surtout l'hébergement, ainsi que les loisirs et les divertissements. Ces résultats rendent simplement compte du fait que les Canadiens dépensent plus que les non-résidents pour le transport aérien auprès de transporteurs canadiens et pour des arrangements de voyage auprès d'agents de voyage canadiens, tandis que les non-résidents dépensent relativement plus au Canada pour l'hébergement et les loisirs et les divertissements.

Les résultats détaillés pour les taxes sur les produits (ventes finales) en 2007 sont présentés au tableau 7. La part des recettes totales des administrations publiques (taxes sur les produits dans ce cas) directement attribuable aux dépenses touristiques figure dans la colonne 3. Dans le cas des biens et services touristiques, cette part (ou ratio) variait d'un creux de 3,7 % pour les pièces et les réparations de véhicules automobiles à un sommet de 100 % pour les dépenses précédant un voyage. Cela signifie qu'une petite fraction seulement des taxes sur les produits (par exemple, la TPS et la TVP) perçues sur les réparations et les pièces de véhicules automobiles étaient directement attribuables au tourisme, tandis que les 96 % restants étaient imputables aux dépenses non touristiques (c'est à dire, la consommation locale). En outre, les dépenses précédant un voyage (dépenses en autocaravanes, caravanes classiques ou tentes caravanes, en valises et ensembles de voyage, en tentes et équipement de camping, ainsi qu'en sacs de couchage) sont entièrement attribuables au tourisme, tout comme les taxes sur les produits connexes.



**Tableau 7 Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, par biens et services, 2007<sup>1</sup>**

	Recettes totales des administration publiques <sup>2</sup>	Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme	Part des recettes totales des administrations publiques attribuables au tourisme	Recettes totales des administrations publiques par industrie	Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme par industrie	Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme intérieur par industrie	Recettes des administrations publiques attribuables aux exportations touristiques par industrie
	millions de dollars		pourcentage				
<b>Biens et services touristiques</b>							
Total du transport	11 925	2 688	22,5	13,5	26,5	30,5	16,6
Transport aérien, passager	676	642	95,0	0,8	6,3	5,3	6,7
Transport ferroviaire, passager	14	13	93,3	0,0	0,1	0,1	0,3
Transport par eau, passager	15	14	93,8	0,0	0,1	0,1	0,3
Autobus interurbain, nolisé et d'excursion	45	22	48,4	0,1	0,2	0,2	0,4
Taxis	59	8	12,8	0,1	0,1	0,1	0,2
Location de véhicules	116	79	67,8	0,1	0,8	0,6	1,4
Réparations et pièces de véhicules	2 442	90	3,7	2,8	0,9	1,0	0,3
Carburant de véhicules	8 558	1 821	21,3	9,7	18,0	23,1	7,1
Hébergement	906	594	65,6	1,0	5,9	4,3	9,2
Restauration	4 714	938	19,9	5,3	9,3	8,7	13,2
Loisirs et divertissements	8 775	1 974	22,5	9,9	19,5	16,1	33,9
Services de voyages	50	50	99,4	0,1	0,5	0,8	0,2
Frais de conférence	16	14	91,1	0,0	0,1	0,2	0,2
Dépenses avant le voyage	393	393	100,0	0,4	3,9	5,1	0,0
<b>Biens et services touristiques, total</b>	<b>26 780</b>	<b>6 653</b>	<b>24,8</b>	<b>30,3</b>	<b>65,6</b>	<b>65,8</b>	<b>73,2</b>
Biens et services non touristiques, total	61 714	3 483	5,6	69,7	34,4	34,2	26,8
<b>Total de l'économie</b>	<b>88 494</b>	<b>10 136</b>	<b>11,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Correspond aux recettes provenant des impôts sur les produits (ventes finales).

2. Correspond aux recettes dans le cadre de l'étude.

Dans le cas des biens et services touristiques, la part des taxes sur les produits (ventes finales) attribuable au tourisme était, en moyenne, de 25 %, tandis que dans le cas des ventes de biens et services non touristiques, 5,6 % des taxes sur les produits provenaient directement des dépenses touristiques<sup>8</sup>.

Lorsqu'on examine la répartition des taxes sur les produits globalement (colonne 4), on observe que 30 % environ des recettes des administrations publiques attribuables à cette source provenaient de dépenses en biens et services touristiques. Toutefois, si on examine uniquement les recettes directement attribuables au tourisme, cette part passe à 66 %, ce qui reflète simplement le fait que les touristes consacrent une plus grande part de leur budget aux biens et services touristiques que les non touristes.

8. Dans le tableau 7, la part attribuable au tourisme des taxes sur les services d'hébergement (66 %) est nettement inférieure à la part attribuable au tourisme des dépenses pour ces services (92 %) qui figure dans le CSTC. Cela tient au fait que la première se rapporte aux services d'hébergement fournis par toutes les industries, tandis que la seconde se rapporte à ceux fournis par l'industrie de l'hébergement seulement. Il y a une différence parce qu'une part importante des « services d'hébergement », définis dans le CSTC comme englobant plusieurs produits de l'industrie de l'hébergement (p. ex., chambres nuit, services de blanchissage, de nettoyage à sec et autres services de soins personnels), est produite en dehors de l'industrie de l'hébergement et que seulement une petite fraction de ces services sont achetés par les touristes.

En ce qui concerne les biens et services touristiques, le carburant pour véhicules (18 %) et les loisirs et les divertissements (19 %) étaient de loin les sources les plus importantes de taxes sur les produits directement attribuables au tourisme. Non seulement les touristes dépensent une part disproportionnée de leur budget pour ces articles, comparativement aux non-touristes, mais ces articles sont assez fortement taxés. Les taxes sur les produits touchant le carburant pour véhicules comprennent non seulement les taxes de vente, mais aussi les taxes d'accise, tandis que les taxes sur les produits pour les loisirs et les divertissements comprennent, comme il est mentionné précédemment, les bénéfices des casinos, des loteries et des autres entreprises de jeux de hasard exploités par les administrations publiques.

De nouveau, la répartition des recettes attribuables au tourisme révèle des tendances très différentes selon que ces recettes proviennent des dépenses des résidents ou des non-résidents. Les différences les plus importantes s'observent dans le cas des carburants pour véhicules automobiles, des loisirs et des divertissements, ainsi que des biens et services non touristiques.

## 5 Conclusion et travaux à venir

La présente étude fournit des estimations à jour des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, ainsi que des estimations des parts attribuables au tourisme intérieur et aux exportations touristiques pour la période allant de 2003 à 2009. Ces estimations révèlent l'importance de la contribution des exportations touristiques (ainsi que du tourisme intérieur) aux recettes des administrations publiques. Il n'est pas étonnant de constater, compte tenu de la baisse des exportations touristiques ces dernières années, que la contribution des exportations aux recettes des administrations publiques a aussi diminué. Néanmoins, l'étude montre que la contribution des visiteurs internationaux continue d'être plus importante (pour chaque dollar dépensé) que celle des résidents.

Plusieurs questions encore non résolues devraient faire l'objet de futures études des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme. En particulier, la couverture pourrait être élargie, afin de broser un tableau plus complet des recettes des administrations publiques. Les estimations selon l'industrie de la répartition de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, de l'impôt sur le revenu des entreprises individuelles et des cotisations aux régimes d'assurance sociale des travailleurs autonomes pourraient être améliorées. Il serait peut-être utile également d'examiner la possibilité d'estimer chaque trimestre les recettes des administrations publiques attribuables au tourisme afin de les inclure dans les Indicateurs nationaux du tourisme.

Enfin, l'étude et le présent rapport ont mis l'accent sur l'importance du tourisme du côté des revenus des comptes des revenus et dépenses des administrations publiques, mais celles-ci engagent aussi des dépenses directement liées au tourisme. Ces dépenses englobent des éléments tels que les subventions au transport par autobus, les indemnités d'assurance emploi versées aux personnes qui ont des emplois saisonniers dans les industries touristiques, les activités de marketing en vue de promouvoir le tourisme au Canada et à l'étranger, la gestion et l'entretien des parcs, des sites historiques et des musées, etc. Il pourrait s'agir d'un domaine méritant aussi d'être exploré au cours de futurs travaux.

## Annexe A : Concepts et définitions

La présente étude vise à estimer les recettes des administrations publiques qui peuvent être attribuées au tourisme au Canada. Les **recettes des administrations publiques** comprennent à la fois celles provenant de sources fiscales et non fiscales. Dans la mesure où la demande touristique appuie la production et la vente de biens et de services, ce qui a pour effet de générer des emplois, des revenus d'emploi et des bénéfices, elle est aussi à la source de recettes pour les administrations publiques, grâce aux taxes et impôts et aux autres recettes de sources non fiscales. Par conséquent, une partie des recettes des administrations publiques est **attribuable au tourisme**.

Seules les recettes qui sont **directement** attribuables au tourisme sont précisées. Ces recettes découlent des taxes sur la vente de biens et services à des visiteurs ou des impôts sur les revenus découlant de la production de ces biens et services, ainsi que de la vente de biens et de services par les administrations publiques aux touristes. Les recettes qui sont attribuables **indirectement** au tourisme, par exemple les taxes et impôts versés par les fournisseurs des industries touristiques, sont incluses avec celles qui ne sont pas directement attribuables au tourisme. Ces recettes ne sont pas précisées séparément. Le Tableau A1 ci-après, décrit en détail les diverses sources de recettes comprises dans l'étude.

La présente étude repose sur les concepts et les définitions du tourisme compris dans le compte satellite du tourisme du Canada (CSTC). Celui-ci est conforme au Système de comptabilité nationale (SCN) reconnu au niveau international, ainsi qu'au cadre méthodologique recommandé pour les comptes satellites du tourisme et adopté par l'Organisation mondiale du tourisme et la Commission de statistique des Nations Unies.

Selon la définition internationale, par **tourisme** on entend des « activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Au Canada, l'environnement habituel a été établi comme étant le territoire s'étendant jusqu'à 80 kilomètres du domicile. Le fait de franchir une frontière internationale est considéré comme une activité de tourisme, peu importe la distance parcourue. Parmi les exclusions figurent le navetage, les voyages aux fins d'études, les déplacements des membres des forces armées ainsi que ceux des diplomates et des migrants<sup>1</sup>.

La **demande touristique** est définie sur la base des dépenses totales des touristes en biens et services de production intérieure. Cela comprend toutes les dépenses effectuées par les visiteurs d'un jour et les personnes qui passent une ou plusieurs nuits dans le lieu visité qu'il s'agisse de Canadiens ou de non-résidents. La demande touristique peut être répartie en deux composantes, y compris la **demande intérieure** et la demande internationale. La **demande intérieure touristique** englobe les dépenses liées à l'activité touristique au Canada par les Canadiens. La **demande internationale**, qui est aussi décrite comme **les exportations touristiques**, correspond aux dépenses effectuées par des non-résidents au Canada au titre du tourisme. Plusieurs autres définitions clés s'appliquent au tourisme et se retrouvent dans le glossaire des termes.

1. Il s'agit de la définition utilisée dans le CSTC 2004, qui à leur tour suivent la définition utilisée dans le cadre de l'enquête sur les voyages des Canadiens (EVC). Toutefois, en 2005, une nouvelle définition opérationnelle du tourisme a été établie au Canada à la suite du remplacement de l'EVC par l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada (EVRC). Dans l'EVRC, le tourisme est défini comme étant tous les voyages d'une journée à quarante kilomètres ou plus du domicile et tous les voyages d'une nuit ou plus « à l'extérieur de la ville ». Les exceptions à l'égard des voyages pour se rendre au travail, aux études, à des fins militaires et de la migration subsistent. Les voyages effectués sur une base régulière sont désormais exclus du tourisme pour mieux rendre compte de la notion « hors de l'environnement habituel ». Une explication plus détaillée expliquant les différences entre l'EVC et l'EVRC est disponible.

**Tableau A1 Sources de recettes des administrations publiques**

Fédéral	Provincial/territorial	Municipal
<b>Impôts sur les revenus</b>		
Impôts sur le revenu des particuliers	Impôts sur le revenu des particuliers	
Impôts sur les profits des sociétés	Impôts sur les profits des sociétés	
<b>Autres impôts sur la production</b>		
Frais de bois d'œuvre	Impôts fonciers généraux	Impôts fonciers généraux
Permis de pêche	Compensations tenant lieu de taxes	Droits liés au développement (prélèvements sur terrains)
Baux et redevances -Exploitation minière	Impôts sur le capital	Impôts fonciers particuliers
Pénalités de TPS	Taxes d'affaires	Autres impôts fonciers et impôts connexes
Commission canadienne du lait, prélèvements	Autres impôts fonciers connexes	Cens
Fonds canadien de télévision- droits de permis	Impôts sur la masse salariale	Compensations tenant lieu de taxes
Autres impôts divers	Immatriation (droits et permis) - véhicules commerciaux	Licences et permis
	Taxes provenant de l'exploitation des ressources naturelles	Taxe d'affaire
	Permis provenant de l'exploitation des ressources naturelles	Autres impôts divers
	Primes d'assurances - agricoles	
	Impôts sur les primes d'assurances	
	Permis de vente d'alcool	
	Autres licences, et permis	
	Amendes et pénalités payées par les entreprises	
	Dons faits par les entreprises	
	Autres impôts divers	
	Taxes environnementales	
<b>Impôts sur les produits</b>		
Droits d'accise	Profits commerciaux provinciaux	Taxe sur les divertissements
Taxes d'accise	Taxes sur l'essence	Taxe de vente au détail
Taxe de vente fédérale /TPS	Taxe sur les divertissements	Taxe de transfert de titres de propriété
Taxes sur l'essence	Taxe d'accise sur la quantité de gallons d'alcool	
Taxe de transport aérien	Taxe de vente (TVP/TVH et autre)	
Droits de douane à l'importation	Droits de cession immobilière	
Accord de loterie fédéral-provincial		
Supervision des paris mutuels		
<b>Cotisations aux régimes d'assurance sociale</b>		
Régime d'assurance-emploi	Régime de rentes du Québec	
Régime de pensions du Canada	Commission des accidents du travail	
<b>Ventes des biens et services par les administrations publiques</b>		

## Annexe B : Sources et méthodes

Il n'existe pas d' « industrie touristique » ou de « biens et services touristiques » à proprement parler dans le système statistique. Le tourisme est plutôt réparti entre les diverses industries et les divers biens et services du système. Par conséquent, tout comme le Compte satellite du tourisme du Canada (CSTC), la présente étude nécessite l'estimation des proportions de chaque industrie et de chaque bien et service attribuables au tourisme. Une fois cela fait, les proportions sont multipliées par les taxes et impôts, selon l'industrie ou le produit ou service, afin de déterminer la partie attribuable au tourisme. Les sources de données clés de l'étude et les principaux aspects de la méthodologie, y compris l'examen des améliorations intégrées dans la mise à jour de cette année, figurent ciaprès.

### Sources des données

Plusieurs sources de données principales sont utilisées dans le cadre de la présente étude. Le CSTC ainsi que les Indicateurs nationaux du tourisme fournissent les dépenses touristiques selon le produit, ce qui permet le calcul de la proportion des dépenses au titre de tous les biens et services qui revient au tourisme. Des renseignements détaillés tirés de ces sources servent aussi à estimer les proportions touristiques de chaque industrie. Les données sur les recettes émanant de la vente de biens et de services par les administrations publiques à des visiteurs proviennent aussi du CSTC et de la Division des comptes des industries (DCI) de Statistique Canada.

Les données relatives aux impôts sur les produits (ventes finales), selon les biens et services détaillés, ainsi qu'aux impôts sur la production et les intrants intermédiaires, selon les industries détaillées sont fournies par la DCI. Ces données sont disponibles selon le palier d'administration (fédéral, provincial/territorial et municipal) sur une base annuelle jusqu'en 2007. Les comptes nationaux des revenus et dépenses (CNRD) comportent des estimations des recettes selon le type de taxe et d'impôt et le palier d'administration qui servent de totaux repères pour les années 2008 et 2009. Bien que cette source de données comporte des estimations plus actuelles, elle ne procure aucun détail au niveau des industries et des biens et services. Les totaux des impôts et des taxes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire qu'ils sont attribués à l'année à laquelle les impôts et les taxes se rapportent plutôt que l'année au cours de laquelle les versements ont été effectués.

Les données sur les impôts fédéraux ainsi que provinciaux et territoriaux sur les revenus d'emploi et les cotisations aux régimes d'assurance sociale selon l'industrie, proviennent des fichiers des versements d'impôt T4 de l'Agence du revenu du Canada jusqu'à 2008. Les totaux de 2009 sont générés à partir des données des CNRD, néanmoins aucun détail n'est disponible dans ce cas.

### Méthodes

#### a. Parts attribuables au tourisme

Les proportions des biens et services ou des industries attribuables au tourisme fournissent les ratios essentiels pour estimer la portion des taxes et des impôts attribuable au tourisme, qu'il s'agisse des impôts sur les revenus ou sur la production selon l'industrie, ou des impôts sur les produits, selon le bien ou le service. Les proportions d'activités touristiques sont calculées à partir de la production attribuable au tourisme figurant dans le CSTC, divisée par la production brute totale (aux prix de base) d'un bien et service ou d'une industrie, à partir des tableaux des entrées-sorties (E-S). Ces proportions sont par la suite multipliées par les taxes et impôts, selon le bien et service ou l'industrie, en vue d'obtenir les taxes et impôts attribuables au tourisme. Cette méthode repose sur l'hypothèse selon laquelle la proportion des taxes et impôts attribuable au tourisme est égale à la proportion des biens et services ou des industries attribuable au tourisme. Par exemple, si un produit génère 20 millions de dollars en taxes de vente et que le CSTC montre que 10 % de la demande totale pour ce produit provient de touristes, les recettes des administrations publiques attribuables au tourisme sont de 2 millions de dollars (20 millions de dollars x 10 %). Des calculs similaires sont effectués selon l'industrie, en vue d'estimer la portion des impôts sur les revenus et la production qui est attribuable au tourisme.

Les recettes des administrations publiques sont aussi réparties entre celles attribuables aux exportations touristiques et celles attribuables à la demande touristique intérieure. Les parts des exportations attribuables au tourisme sont calculées de la même façon que les exportations touristiques totales, mais dans ce cas en utilisant la production attribuable aux exportations touristiques tirée du CSTC et divisée par la production brute totale (aux prix de base). Ces parts des exportations touristiques sont par la suite multipliées par les impôts et taxes pour obtenir les recettes des administrations publiques attribuables aux exportations touristiques. Les recettes attribuables au tourisme intérieur sont par la suite calculées en déduisant les recettes des exportations touristiques de celles attribuables au tourisme total. Cette méthode est utilisée dans les calculs des impôts sur les revenus, des autres impôts sur la production et les intrants intermédiaires et des cotisations aux régimes d'assurance sociale. Dans ces cas, les estimations des recettes fiscales sont toutes sur la base d'une industrie, et les parts attribuables au tourisme selon l'industrie sont appliquées.

Dans le cas des taxes sur les produits (ventes finales), une part des exportations touristiques rajustée est utilisée et tient compte du fait que : 1) ces estimations ont trait uniquement aux taxes sur des dépenses liées à la demande finale, et 2) les dépenses de voyage des entreprises canadiennes sont traitées comme une dépense intermédiaire et ne génèrent par conséquent aucune taxe sur les ventes finales. C'est donc dire qu'un rajustement spécial fondé sur les détails du CSTC est effectué pour supprimer la portion de la production émanant du tourisme d'affaire intérieur, avant de calculer la part des exportations touristiques. Cela a pour effet de faire augmenter la part des exportations dans les recettes tirées des taxes sur les produits qui sont directement attribuables au tourisme au-delà de la part des dépenses touristiques totales. Dans ce cas, toutes les estimations des taxes sur les produits (ventes finales) sont fondées sur chaque produit, et les parts attribuables au tourisme pour chaque produit sont appliquées.

Ces calculs sont effectués au niveau le plus détaillé des tableaux des E-S. Dans la publication, les données détaillées sont agrégées afin de protéger la confidentialité. Ces calculs sont effectués seulement pour les années pour lesquelles un CSTC est disponible. Pour les autres années, les ratios sont tirés à partir de données non publiées des INT. Ces derniers sont étalonnés d'après les estimations du CSTC.

## **b. Impôts sur les revenus et cotisations aux régimes d'assurance sociale**

Les données relatives aux impôts sur les revenus d'emploi ainsi qu'aux cotisations à l'assurance-emploi et aux Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec (RPC/RRQ) selon l'industrie proviennent des fichiers des versements d'impôts T4. Les cotisations des employeurs aux caisses de santé et sécurité au travail, selon l'industrie, proviennent des CNRD. Les fichiers T4 ne comprennent que les cotisations des employés à l'assurance-emploi et au RPC/RRQ; les cotisations des employeurs sont toutefois le résultat d'un calcul simple fondé sur les cotisations des employés. Les travailleurs autonomes ne sont pas compris dans les fichiers T4. Leurs cotisations totales à l'assurance-emploi et au RPC/RRQ sont réparties selon l'industrie, sur la base de la répartition des cotisations des employés. Les cotisations aux régimes d'assurance sociale sont étalonnées en fonction des totaux publiés dans les CNRD.

Les impôts sur les revenus d'emploi au Québec ne sont que partiellement couverts dans les fichiers des versements d'impôt T4. Ces fichiers comprennent uniquement la partie fédérale des impôts retenus sur les chèques de paie. En outre, un abattement de 16,5 % de l'impôt fédéral s'applique aux résidents du Québec et est déduit de l'impôt fédéral calculé. La portion provinciale est calculée de façon distincte à partir des comptes économiques provinciaux, et repose sur la proportion de l'impôt provincial par rapport à l'impôt fédéral versée au Québec. Ce total est réparti selon l'industrie en fonction de la répartition des impôts fédéraux sur les revenus d'emploi au Québec.

Les fichiers d'impôt T4 sont disponibles jusqu'à 2008, alors que seules des estimations préliminaires sur les totaux des impôts et des cotisations sont disponibles pour l'année 2009. De ce fait, pour 2009, la répartition, selon l'industrie des impôts sur le revenu et des cotisations est établie selon la répartition de l'année 2008.

Les impôts sur les bénéfices des sociétés et des entreprises publiques ainsi que sur le revenu net des entreprises individuelles sont aussi inclus dans l'étude. Dans le cas des sociétés et des entreprises publiques, le total des impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux pour toutes les années provient des CNRD. Dans ce cas, on ne dispose pas d'une répartition des impôts selon l'industrie. Toutefois, les excédents d'exploitation qui sont

disponibles selon l'industrie à la DCI servent à répartir les totaux. Selon cette méthode, les impôts sont proportionnels aux excédents pour toutes les industries, ceci s'applique seulement pour les années 2000 à 2007. La répartition de 2007 est ensuite projetée aux années 2008 et 2009.

Dans le cas des entreprises individuelles, le total des impôts provient de l'Agence du revenu du Canada. Ce chiffre est tout d'abord réparti entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales, sur la base de leurs parts respectives des impôts sur les revenus. La répartition selon l'industrie est par la suite établie, à partir des données de 2000 à 2007 provenant de la DCI, selon la répartition des industries qui ont des revenus mixtes. La répartition de 2007 est supposée être la même que pour 2008 et 2009 et est donc projetée à ces années.

Tous les impôts sur les revenus et les cotisations aux régimes d'assurance sociale sont calculés en fonction des industries. Les parties touristiques sont ainsi estimées à partir des parts attribuables au tourisme selon l'industrie, comme il est décrit précédemment, tant au niveau du tourisme total que des exportations touristiques.

### **c. Autres impôts sur la production et taxes sur les produits**

Les autres impôts sur la production sont disponibles selon l'industrie à la DCI. La portion attribuable au tourisme de ces impôts est simplement estimée comme correspondant à la proportion d'activités touristiques de chaque industrie multipliée par le montant des impôts pour chaque industrie. Pour les années 2008 et 2009, les totaux de ces impôts proviennent des CNRD, tandis que la répartition selon l'industrie repose sur celle de 2007.

Les taxes sur les produits liées aux ventes finales sont tirées, pour chaque produit, des marges d'impôt des comptes des entrées-sorties. Toutes les taxes sur les produits (ventes finales) perçues par les trois niveaux d'administrations publiques sont incluses : les parts attribuables au tourisme pour chaque produit décrites précédemment sont appliquées pour obtenir la partie touristique, tant totale que pour les exportations touristiques. Les détails sur les biens et services pour 2000 à 2007 proviennent de la DCI, tandis que les totaux pour les années 2008 et 2009 proviennent des CNRD. La répartition des taxes pour chaque produit des deux dernières années est fondée sur la répartition de 2007.

Il faut faire un calcul spécial concernant les frais de conférence, parce que ces paiements et les taxes de vente qui s'y appliquent, bien qu'ils soient inclus dans les comptes d'entrée-sortie, ne sont pas nommément désignés. Les dépenses touristiques relatives aux frais de conférence sont toutefois estimées dans le CSTC et les INT. Pour estimer les taxes, on suppose que la partie intérieure est assujettie en totalité à la TPS/TVH. Dans le cas des exportations touristiques, on suppose que 50 % des frais versés visent des « conférences étrangères » qui ont lieu au Canada et qui sont donc exemptes de la TPS/TVH (une « conférence étrangère » compte plus de 75 % de participants non résidents). Les taxes estimées sont ensuite soustraites de celles payées pour les services d'hébergement.

Une amélioration est apportée concernant le traitement des taxes versées à la frontière pour des marchandises non touristiques (p. ex., vêtements, bijoux, alcool, tabac, véhicules, etc.) rapportés au Canada par des Canadiens en voyage à l'étranger. Les estimations des taxes payées à la frontière, selon les détails des CNRD, sont maintenant simplement ajoutées aux taxes totales sur les produits (ventes finales) attribuables au tourisme pour la catégorie des biens et services non touristiques.

Les données sur les taxes sur les produits liées à des biens et services touristiques pour 2008 et 2009 ont été passées en revue, en fonction des modifications importantes des taux d'imposition prévus par la loi qui auraient nécessité des rajustements de la répartition pour ces années. La diminution d'un point de la TPS, en juillet 2006 et janvier 2008, est prise en compte dans les estimations. De plus, comme dans l'étude précédente, le Programme d'incitation pour congrès étrangers et voyages organisés, l'abolition du programme de remboursement de la TPS aux visiteurs en 2007 et des modifications apportées au droit pour la sécurité des passagers du transport aérien en 2005 et 2006 sont inclus dans les estimées de l'étude.

#### **d. Ventes de biens et de services par les administrations publiques**

La vente de biens et de services par les administrations publiques constitue une autre source de recettes. Ces dernières proviennent principalement du camping, des loisirs et des divertissements. Elles sont déterminées dans le CSTC à partir de l'offre totale de biens et services touristiques par les administrations publiques, chacun étant multiplié par la part appropriée attribuable au tourisme. Ces renseignements détaillés sont disponibles auprès de la DCI jusqu'en 2007, et une fois de plus, les parts attribuables au tourisme sont appliquées. Néanmoins, pour les années 2008 et 2009, seuls des totaux de contrôle portant sur les recettes tirées de toutes les ventes de biens et de services par les administrations publiques sont disponibles, et non pas uniquement de biens et services touristiques. De ce fait, on suppose que la part des ventes de biens et services touristiques sera la même qu'en 2007 et on applique les mêmes parts attribuables au tourisme.

#### **e. Qualité des données et révisions**

Il est important de souligner que les sources de données de l'étude varient selon la période de référence, ce qui a des répercussions sur la méthodologie, la qualité des estimations, le niveau de détails disponible, et la possibilité de révisions futures des données. De façon plus particulière, un compromis a été fait entre l'actualité et la qualité, les estimations les plus à jour dépendant le plus de sources de données provisoires moins détaillées.

De façon générale, des ensembles exhaustifs de données définitives (CNRD, tableaux d'E-S, CSTC, fichiers T4, etc.) sous-tendent les estimations à l'étude des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme pour 2003 et 2004. Par conséquent, ces estimations sont considérées comme les plus fiables comprises dans les séries chronologiques des recettes. Par ailleurs, elles ne sont pas assujetties à des modifications.

Par ailleurs, les estimations pour 2005 à 2007 reposent sur des données qui peuvent encore être révisées. De façon plus particulière, les parts de biens et de services et d'industries touristiques sont sujettes à révision lorsque le CSTC sera mis à jour jusqu'en 2006. Par conséquent, les estimations des recettes des administrations publiques pour 2005 à 2007 peuvent être améliorées, grâce à l'intégration de données repères plus exhaustives, lorsque ces données deviendront disponibles.

Enfin, les estimations pour 2008 et 2009 dépendent des totaux de contrôle des CNRD, qui peuvent faire l'objet de révisions pendant trois ans encore, des proportions tirées des Indicateurs nationaux du tourisme, qui sont sujettes à révision jusqu'à la mise à jour du CSTC jusqu'en 2008, ainsi que des fichiers T4 définitifs pour 2008 et 2009. Pour cette période, les détails sur la répartition des recettes fiscales par industrie et par bien et service (selon le type de recette et le palier de l'administration publique) sont fondés sur les répartitions les plus récentes. Tout comme les estimations pour 2005 à 2007, ces estimations les plus récentes pourront être améliorées lorsque des données repères plus exhaustives deviendront disponibles, au cours des prochaines années.



## **Annexe C : Industries touristiques du compte satellite du tourisme du Canada**

### **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002**

#### **Transport aérien**

- 4811 Transport aérien régulier
- 4812 Transport aérien non régulier

#### **Transport ferroviaire**

- 4821 Transport ferroviaire

#### **Transport par eau**

- 4831 Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs par traversier
- 4832 Transport sur les eaux intérieures par traversier

#### **Transport par autobus**

- 4851 Services urbains de transport en commun
- 4852 Transport interurbain et rural par autobus
- 4854 Transport scolaire et transport d'employés par autobus
- 4855 Services d'autobus nolisés
- 4859 Autres services de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs

#### **Transport de tourisme et d'agrément**

- 4871 Transport terrestre de tourisme et d'agrément
- 4872 Transport par eau de tourisme et d'agrément
- 4879 Autres services de transport de tourisme et d'agrément

#### **Taxis**

- 4853 Services de taxi et de limousine

#### **Location et location à bail de véhicules automobiles**

- 5321 Location et location à bail de matériel automobile

#### **Hôtels**

- 7211 Hébergement des voyageurs, (sauf 721114 Motels, et 721198 Tous les autres services d'hébergement des voyageurs)

#### **Motels**

- 721114 Motels

#### **Camping**

- 721211 Parcs pour véhicules de plaisance et terrains de camping

### **Autres services d'hébergement**

721212 Camps de chasse et de pêche

721213 Camps récréatifs et de vacances, sauf les camps de chasse et de pêche

721198 Tous les autres services d'hébergement des voyageurs

### **Services de restauration**

7221 Restaurants à service complet

7222 Établissements de restauration à service restreint

7224 Débits de boissons (alcoolisées)

### **Loisirs et divertissements**

51213 Présentation de films et de vidéos

7111 Compagnies d'arts d'interprétation

7112 Sports-spectacles

7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants

7121 Établissements du patrimoine

7131 Parcs d'attractions et salles de jeux électroniques

7132 Jeux de hasard et loteries

7139 Autres services de divertissement et de loisirs

### **Services de voyage**

5615 Services de préparation de voyages et de réservation

## **Annexe D : Biens et services touristiques du compte satellite du tourisme du Canada**

### **Transport**

- Transport aérien, passager
- Transport ferroviaire, passager
- Transport par eau, passager
- Transport par autobus, interurbain, nolisé et d'excursion
- Taxis
- Location de véhicules
- Réparations et pièces de véhicules
- Carburant pour véhicules

### **Hébergement**

- Hôtels
- Motels
- Camping
- Autres types d'hébergement (inclus pourvoiries, chalets commerciaux, chalets privés)

### **Services de restauration**

- Repas provenant des services d'hébergement
- Repas provenant des restaurants
- Boissons alcooliques provenant des services d'hébergement
- Boissons alcooliques provenant des restaurants
- Repas et boissons alcooliques provenant des autres services touristiques

### **Autres biens et services touristiques**

- Loisirs et spectacles
- Service d'agences de voyages
- Frais de conférence
- Dépenses avant le voyage (inclus les tentes, l'équipement de camping, les sacs de couchage, les valises, les ensembles de voyage, les caravanes classiques, les auto-caravanes et les tentes-caravanes)

### **Autres biens et services non touristiques achetés par des touristes**

- Produits d'épicerie
- Bière, vin et spiritueux achetés au détail
- Transport en commun et stationnement
- Autres biens et services (incluant les produits du tabac, les vêtements, les cartes et les souvenirs)

## Glossaire

**Autres excédents d'exploitation.** Les revenus de production autres que les revenus du travail ou revenus mixtes. Inclus aussi la dépréciation et les bénéfices.

**Autres transferts courants des particuliers aux administrations publiques.** Transferts non classés comme impôts sur le revenu ou cotisations aux régimes d'assurance sociale. Comprend les primes d'assurance-hospitalisation et santé, les licences et les permis (permis de chasse et de pêche, les certificats de mariage, etc.) les amendes et pénalités, la contribution par les particuliers pour les droits d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire ainsi que les dons à des organismes du secteur des administrations publiques.

**Bien ou service touristique.** Un bien ou service pour lequel une part importante de la demande totale au Canada provient de touristes.

**Cotisations aux régimes d'assurance sociale.** Cotisations des employeurs et salariés à l'assurance emploi, aux Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec et aux caisses de santé et sécurité au travail.

**Demande touristique.** Les dépenses des visiteurs canadiens et non-résidents à l'égard de biens et de services produits au pays. La demande touristique totale représente la somme de la demande intérieure et de la demande internationale.

**Demande touristique intérieure.** La demande touristique intérieure représente les dépenses des résidents canadiens au Canada, en biens et services produits au pays.

**Emploi lié au tourisme.** Une mesure de l'emploi des industries touristiques et non touristiques. Il est fondé sur une estimation des emplois plutôt que sur des équivalents temps plein. Ainsi par cette mesure, une personne qui travaille 10 heures par semaine est prise en compte de la même manière qu'une autre qui travaille 50 heures par semaine.

**Entreprises publiques.** Entreprises et agences publiques à but lucratif ou visant à recouvrer leurs coûts et dont la motivation est semblable à celle des entreprises privées. Leurs bénéfices totaux (pertes déduites) sont comptabilisés dans le PIB, alors que seuls les bénéfices qu'ils versent aux administrations publiques le sont dans le compte des revenus et dépenses des administrations, sous revenus de placements.

**Exportations touristiques.** Les exportations attribuables au tourisme comprennent les dépenses des visiteurs étrangers, en biens et services produits au Canada. Cela comprend des dépenses qui peuvent être effectuées à l'extérieur du Canada, comme l'achat d'un billet d'avion d'un transporteur international canadien, pour un voyage au Canada.

**Impôts sur facteurs de production.** Il s'agit de versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques. Ils frappent l'emploi de main-d'oeuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ils sont dus indépendamment de la quantité ou de la valeur des biens et services produits ou vendus.

**Impôts sur les produits.** Il s'agit de versements obligatoires et sans contrepartie, prélevés par les administrations publiques sur la vente de biens et services. Parmi ces impôts se retrouvent les taxes de vente, les taxes sur les carburants, les droits et taxes à l'importation, les taxes d'accises sur le tabac et les produits de l'alcool.

**Industrie touristique.** Une industrie qui cesserait d'exister ou qui continuerait d'exister selon un niveau d'activité sensiblement réduit en l'absence de tourisme. Certaines industries peuvent être touchées indirectement par l'absence du tourisme. Par exemple, l'absence du tourisme aurait un impact sur le transport aérien de passagers et indirectement toucherait aussi l'industrie des services de restauration (traiteurs). Les industries touristiques types comprennent le transport de passagers, l'hébergement, les services de restauration, les loisirs et divertissements et les agences de voyage.

**Offre intérieure de biens et services touristiques.** Tous les biens et services touristiques produits principalement par les industries touristiques au Canada. L'offre intérieure de biens et de services touristiques n'étant pas toute achetée par les touristes, l'offre peut donc dépasser la demande touristique. Par exemple, seule une faible proportion des services de restauration offerts est achetée par les touristes, la majeure partie allant à la consommation locale. De plus, l'offre intérieure n'inclut pas les importations. Par exemple, la vente d'un billet d'avion par un transporteur aérien étranger est exclue de l'offre intérieure.

**Prix de base.** Une évaluation aux prix de base comprend le coût des **facteurs de production** (travail et capital) ainsi que les impôts et subventions sur facteurs de productions.

**Prix du marché.** Une évaluation exprimée en termes des prix effectivement payés par l'acheteur, c'est-à-dire après prise en compte de tous les impôts et subventions applicables.

**Produit intérieur brut.** Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'un pays ou d'une région au cours d'une période donnée. Le PIB peut être calculé de trois façons, soit comme la somme des revenus gagnés dans la production courante, la somme des ventes finales de la production courante ou la somme des valeurs ajoutées nettes dans la production courante.

**Ratio de biens et services touristiques.** Le ratio de la demande par rapport à l'offre pour un bien ou un service touristique donné. Ce ratio mesure la proportion d'un bien ou d'un service touristique qui est réellement achetée par des touristes.

**Régime de pensions du Canada et régime de rentes du Québec.** La partie du secteur des administrations qui concerne les opérations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, créés en 1966.

**Revenu net des entreprises individuelles.** Gains des propriétaires individuels, sauf les exploitants agricoles, au titre de leur propre entreprise. Englobe le revenu net des entreprises individuelles et des travailleurs à leur propre compte ainsi que le revenu net de loyers des particuliers.

**Revenus de placements des administrations publiques.** Dans le PIB, englobe les intérêts et les redevances. Dans le compte des revenus et dépenses des administrations, comprend aussi les bénéfices versés par les entreprises publiques aux administrations. Voir entreprises publiques.

**Revenu mixte.** Le revenu mixte est un solde comptable dans les comptes des industries des comptes d'entrées-sorties qui représente le rendement du travail autonome et du capital de l'entreprise non constituée en société. Le revenu mixte se compose des gains des propriétaires d'entreprises non constituées en société (entreprises à propriétaire unique et partenariats) tels les détaillants et les sociétés d'experts-conseils, les gains des praticiens professionnels autonomes tels les avocats et les dentistes, le revenu net (après déduction des dépenses) de loyers des propriétaires de biens immobiliers et le revenu agricole comptable net des exploitants agricoles.

**Secteur des administrations publiques.** Tous les ministères, agences et fonds généraux (budgétaires et non budgétaires) des administrations fédérale, provinciales et locales, y compris les sociétés de la couronne qui tirent plus de 50% de leurs revenus de transferts de l'administration mère. Englobe aussi les conseils scolaires, les universités, les collèges à but non lucratif, les hôpitaux, et les centres d'hébergement à but non lucratif, ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

**Secteur des entreprises.** Tous les agents produisant des biens et services vendus à un prix censé couvrir le coût de production, soit sociétés, entreprises publiques, entreprises individuelles et professionnels à leur propre compte.

**Secteur des sociétés et des entreprises publiques.** Tous les agents du secteur des entreprises légalement constituées en sociétés, plus les entreprises publiques.

**Subventions.** Transferts des administrations publiques au secteur des entreprises, visant les coûts de production courants. Ces transferts viennent s'ajouter au revenu des producteurs au titre de la production courante. Les subventions peuvent être liées aux facteurs de production ou encore aux produits.

**Tourisme.** Défini par l'Organisation mondiale du tourisme et la Commission de statistique des Nations Unies, correspond aux « activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Au Canada, on a défini le concept d'environnement habituel comme le territoire s'étendant jusqu'à 80 kilomètres du domicile. Lorsque l'on franchit une frontière internationale, cela est considéré comme une activité de tourisme, peu importe la distance parcourue. Le navettage, les voyages pour fin d'études, les déplacements des membres des forces armées, ainsi que ceux des migrants et des diplomates ne sont pas inclus.

**Transferts courants des particuliers et entreprises individuelles aux administrations publiques.** Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

**Ventes de biens et services par les administrations publiques.** Recettes tirées de la vente de biens et services, tels frais d'aqueduc, droits d'atterrissage et frais exigés pour les documents gouvernementaux.

## Documents de référence

- Commission canadienne du tourisme. *Estimations des recettes du gouvernement imputables au tourisme, 1992*. Partie 1. Rapport technique 1998-1, juin 1998.
- Ministère des Finances Canada. *Dépenses Fiscales et Évaluations, 2009*. Ministère des Finances Canada, Ottawa, décembre 2009.
- \_\_\_\_\_. *Énoncé économique et financier*. Ministère des Finances Canada, Ottawa, novembre 2008.
- Organisation de coopération et de développement économiques, Commission de communautés européennes, Organisation mondiale du tourisme. *Compte satellite du Tourisme — Recommandations concernant le cadre conceptuel*. Organisation de coopération et de développement économiques, Commission de communautés européennes, Organisation mondiale du tourisme, mai 2001.
- Statistique Canada. 2008– . Comptes nationaux des revenus et dépenses : tableaux de données, produit n° 13-019-XWF au catalogue de Statistique Canada. Trimestriel.
- Statistique Canada. 2000– . Indicateurs nationaux du tourisme : estimations trimestrielles, produit n° 13-009-XWF au catalogue de Statistique Canada. Trimestriel.
- Statistique Canada. *Compte satellite du tourisme du Canada, 2004*. Division des comptes des revenus et dépenses, série technique n° 63, n° 13-604 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, décembre 2009.
- \_\_\_\_\_. *Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998*. Division des comptes des revenus et dépenses, série technique no 40, no 13-604 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, juin 2003.
- \_\_\_\_\_. *Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada*. Système de comptabilité nationale. no 13-589-F au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, novembre 1989.
- \_\_\_\_\_. *Guide des comptes des revenus et dépenses*. Division des comptes des revenus et dépenses, no 13-017-X au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, juin 2008.
- \_\_\_\_\_. *Guide des indicateurs nationaux du tourisme : Sources et méthodes. Division des comptes des revenus et dépenses*, n° 13-594 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, août 1996.
- \_\_\_\_\_. *Guide du compte satellite du tourisme du Canada*. Division des comptes des revenus et dépenses, série technique n° 52, n° 13-604 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, décembre 2007.
- \_\_\_\_\_. *Guide du secteur public du Canada*. Division des institutions publiques, n° 12-589 au catalogue, Ottawa, septembre 2008.
- \_\_\_\_\_. *La structure entrées-sorties de l'économie canadienne, 2005-2006*. Division des entrées-sorties, n° 15-201 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, novembre 2009.
- \_\_\_\_\_. *Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme 2009*. Division des comptes des revenus et dépenses, série technique n° 66, n° 13-604 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, mai 2010.
- \_\_\_\_\_. *Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 1998*. Division des comptes des revenus et dépenses, série technique n° 41, n° 13604 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, septembre 2003.

\_\_\_\_\_. *Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2007*. Division des comptes des revenus et dépenses, série technique n° 60, n° 13-604 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, novembre 2008.

\_\_\_\_\_. *Statistiques sur le secteur public — Système de gestion financière 2007/2008*. Division des institutions publiques, n° 68-213, Statistique Canada, Ottawa, juillet 2008.

Treff, Karin et David B. Perry. *Finances of the Nation 2005*. Association canadienne d'études fiscales, Toronto, Canada, décembre 2005.



## Série technique

Les articles publiés dans *Comptes des revenus et dépenses, série technique* (13-604) fournissent des renseignements d'arrière-plan ainsi que des analyses en profondeur de certaines données qui sont diffusées dans l'un ou l'autre des comptes suivants : Comptes des revenus et dépenses, Comptes économiques provinciaux, Comptes des flux financiers, Comptes du bilan national, revenu du travail et les indicateurs nationaux du tourisme. Les articles sont accessibles via notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca), en téléphonant au (613) 951-3810, par courriel à [lead-info-dcrd@statcan.gc.ca](mailto:lead-info-dcrd@statcan.gc.ca) ou par écrit à DCRD, Statistique Canada, 21<sup>e</sup> étage, édifice R.H. Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

1. «Les indices de prix Laspeyres, Paasche et en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1988.
2. «Document technique sur le traitement de la production de céréales dans les comptes trimestriels des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
3. «Révision des données de la période 1985-1988 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
4. «Incorporation dans les comptes des revenus et dépenses d'une décomposition de (investissement en machines et matériel)», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1989.
5. «Les nouvelles estimations provinciales de la demande intérieure finale en prix constants», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1989.
6. «Produit intérieur brut en termes réels : sensibilité au choix de l'année de base», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1990.
7. «Révisions des données de la période 1986-1969 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
8. «Les indices de volume dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
9. «Un nouvel indicateur des tendances de l'inflation par les salaires», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, septembre 1989.
10. «Tendances récentes des salaires», tiré à part de *L'Emploi et le revenu en perspective*, hiver 1990.
11. «Le système de comptabilité nationale du Canada et le système de comptabilité nationale des Nations Unies», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
12. «La répartition des impôts indirects et des subventions aux composantes de la dépense finale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
13. «Le traitement de la TPS dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
14. «L'introduction des indices de volume en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
15. «Révisions des données de la période 1987-1990 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1991.
16. «Estimations en volume du commerce international des services commerciaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1991.

17. «Le défi de la mesure dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
18. «Étude sur le flux des services de consommation générés par le stock de biens de consommation», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
19. «La valeur du travail ménager au Canada. 1986», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1992.
20. «Révisions des données de la période 1988-1991 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles. 1980-1991.
21. «Achats outre-frontière - Tendances et mesure», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1992.
22. «Comment lire» les statistiques produites par le gouvernement : un guide pratique», tiré à part de *Options Politiques*, vol. 14, n° 3, avril 1993.
23. «L'Actualité des comptes des revenus et dépenses trimestriels : une comparaison à l'échelle internationale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1993.
24. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1989 à 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
25. «Comparaisons internationales des quantités et des prix: parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, Canada et États-Unis», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
26. «La ventilation par secteur du PIB au coût des facteurs», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1993.
27. «La valeur du travail ménager au Canada, 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1993.
28. «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine : le point de vue de Statistique Canada», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1994.
29. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1990 à 1993», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1994.
30. «Rapport d'étape : élément environnemental des comptes nationaux du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1982-1993.
31. «Le Compte satellite du tourisme», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1994.
32. «Le système international de comptabilité nationale de 1993 : son application au Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1994.
33. «La révision de 1995 des Comptes économiques et financiers nationaux», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
34. «Une introduction aux produits financiers dérivés», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
35. «L'effet du changement d'année de base sur le PIB», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, deuxième trimestre 1996.
36. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada : mise à jour jusqu'à 1998», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1999.

37. «Capitalisation des logiciels dans la comptabilité nationale», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, février 2002.
38. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1996», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, avril 2002.
39. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 2002.
40. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, juin 2003.
41. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 1998», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, septembre 2003.
42. «Méthodologie de l'indice de volume en chaîne Fisher», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, novembre 2003.
43. «Tendances provinciales et territoriales des statistiques économiques : 1981 - 2000», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, novembre 2003.
44. «Les révisions de 1997 à 2003 des Indicateurs nationaux du tourisme», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, octobre 2004.
45. «Étude des révisions des données des indicateurs nationaux du tourisme», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, octobre 2004.
46. «Comptes économiques provinciaux et territoriaux», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, novembre 2004.
47. «Révisions des Indicateurs du tourisme du Canada», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, janvier 2005.
48. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2000», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, octobre 2005.
49. «Tendances sur le plan de l'épargne et du prêt net dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 2005.
50. «Tendances récentes du financement des sociétés : constatations provenant du Système de comptabilité nationale du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 2005.
51. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, 1997-2002.», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, mars 2006.
52. «Guide du compte satellite du tourisme du Canada», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, décembre 2007.
53. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada, 1992-2005», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, février 2007.
54. «Tendances récentes de la production et de l'emploi», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, février 2007.
55. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, mise à jour jusqu'en 2005», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, mars 2007.
56. «Compte satellite canadien de la recherche et du développement, 1997 à 2004», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, mai 2008.
57. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2000 à 2006», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, septembre 2007.

58. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2002», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, octobre 2007.
59. «Module des ressources humaines du compte satellite du tourisme, mise à jour jusqu'en 2006», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, avril 2008.
60. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2007», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, novembre 2008.
61. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, 2007», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, mai 2009.
62. «Ajustements aux importations et exportations réelles pour tenir compte des fluctuations du taux de change», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, novembre 2009.
63. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2004», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, décembre 2009.
64. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada, 2002 à 2008», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, février 2010.
65. «Module des ressources humaines du compte satellite du tourisme: Une étude pilote pour l'Ontario», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, mars 2010.
66. «Module des ressources humaines du compte satellite du tourisme, 2009», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, mai 2010.
67. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2010», *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, novembre 2010.